



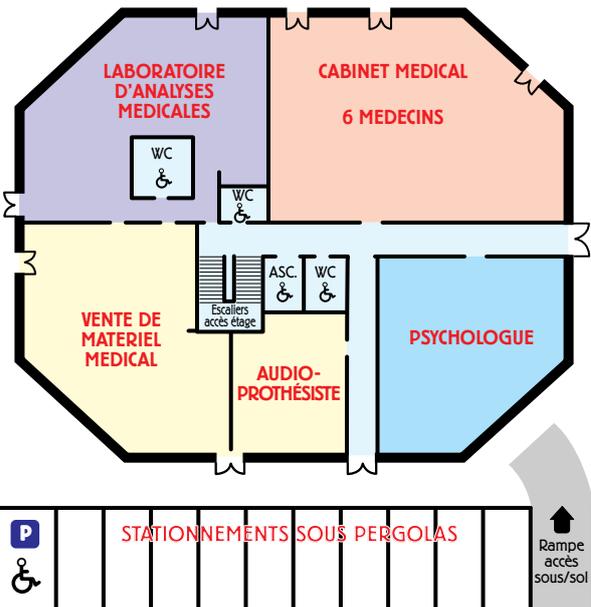
Les réponses à
EGLISE
NOUVELLE DECHETERIE
PÔLE SANTÉ
vos questions

Supplément d'information municipale – Roquefort-les-Pins

Le projet s'affine

Pôle Santé

Plan de distribution du rez-de-chaussée
Sur 2 niveaux, le bâtiment réunit :
1 dentiste, 3 orthophonistes,
2 orthoptistes, 1 sage-femme,
1 osthéo-pathe, 1 psychologue,
des infirmières,
un laboratoire d'analyses
et un espace de vente
de matériel médical.



ALLEE DES CHENES

L'évolution que connaît le Pôle Santé oblige à une actualisation des informations que nous vous avons livrées dans notre précédente parution. Nous avons rencontré Jean-Philippe Arnau, médecin généraliste bien connu des Roquefortois, qui est, avec plusieurs de ses confrères, à l'origine du projet. L'occasion de faire le point sur ce nouvel outil dont les avantages vont bien au-delà des stricts équipements.

Pôle Santé où en sommes-nous ?

Depuis le début de ce dossier mes confrères et moi-même privilégions la concertation avec les différents acteurs afin d'obtenir un résultat cohérent et en phase avec notre vision du métier de soignant. Je dois, à ce titre, saluer l'appui et la volonté du maire et de ses services pour faciliter cette démarche. Notre dossier, jugé sérieux, efficace et pérenne, a obtenu la validation de l'Agence Régionale de la Santé qui nous aide financièrement pour la coordination des soins sur un territoire qui couvre Roquefort mais aussi Le Rouret et Sophia Antipolis. Aujourd'hui nous avons la chance de regrouper dans un même espace, et au même-délà du bâtiment, des professionnels de la santé, notamment des jeunes médecins particulièrement bien formés.

Précisément, votre vision...

Comme toute profession, la nôtre aussi évolue. Elle tend vers moins de prescriptions et plus d'accompagnement de la santé. Un écho au vieil adage : mieux vaut prévenir que guérir. C'est une bonne chose, profitable à nos patients. C'est également la réponse moderne de la médecine à la demande de plus en plus forte pour le bien-vivre, pour se sentir en forme longtemps. Avec une espérance de vie de plus de 82 ans, la France est dans le peloton de tête mondial mais

elle n'occupe que le 15^{ème} rang européen pour la vie sans maladie. Une place en régression régulière due notamment aux effets secondaires des médicaments. C'est dire si le lien "du soin à la santé" trouve toute sa pertinence.

Que faire ?

L'utilisation des méthodes modernes de communication apporte une vraie réponse à ce sujet. La mise en commun, par un système sécurisé, des données médicales d'un patient entre les différents professionnels qui le suivent ou l'ont suivi, permet une meilleure adaptation des soins et même une précieuse anticipation des besoins. Par ailleurs, nous nous sommes engagés vis-à-vis de l'Agence Régionale de la Santé à assurer une continuité de soins, de 8h à 20h. La synergie de moyens humains et techniques que confère le Pôle Santé permet de tenir en toute quiétude cet engagement et même au-delà puisque, épaulés par une équipe d'infirmières professionnelles (NDLR : de l'association ASALEE) nous pouvons consacrer du temps pour le conseil

aux patients et le bon suivi de leurs dossiers. Le concept de Pôle Santé devrait être plus répandu en France. C'est une excellente initiative : gagnante pour le patient mais aussi pour le médecin qui gagne en sérénité...

ASALÉE : l'union fait l'efficacité

L'association ASALEE (lisez "Action de santé libérale en équipe") est née d'une expérience de coopération entre médecins généralistes libéraux et infirmières, promue par la loi "Hôpital, Patients, Santé, Territoires" afin de faciliter le travail des praticiens en cabinet individuel ou en maison de santé.

Une "infirmière ASALÉE" n'est pas attachée à un médecin, mais se partage entre 4 ou 5 cabinets. Elle intervient pour gérer les données des patients, mettre en place les dispositifs de rappel pour les examens ou le dépistage, assurer les consultations d'éducation thérapeutique avec l'accord du médecin. Elle est formée pour suivre des protocoles précis (patients diabétiques, risque cardio-vasculaire, dépistage du cancer, repérage de troubles cognitifs...). Elle est compétente pour gérer les alertes, faire part de ses observations au(x) médecin(s) et participer avec eux aux réunions médicales de concertation sur les patients qu'elle suit.



La Place du centre-village devient Place de Provence

Suite logique de l'architecture provençale qui caractérise le centre-village, la place centrale vient d'être dénommée Place de Provence (en provençal : *Plan de Prouvenço*). Une plaque sera dévoilée à l'occasion de la Fête patronale "Notre-Dame de Canlache qui se tiendra le 8 septembre prochain.

GRANDE SOIREE SPECIALE ROQUEFORT-LES-PINS entrée libre pour les Roquefortois

VENDREDI
27 JUILLET
2018
19H > 23h



Hippodrome de la Côte d'Azur - Cagnes-sur-Mer

Les Roquefortois ont -enfin- leur déchèterie !

C'était une promesse faite par Michel Rossi lors des municipales de 2014, elle est enfin opérationnelle. Depuis le 9 juillet dernier, les Roquefortois n'ont plus à se rendre sur Valbonne pour y déposer leurs déchets (hors déchets ménagers), ils disposent désormais de leur propre installation située sur les Hauts de Roquefort (Allée du Château-Mougins sur la RD2085 - route de Grasse).

"Ce n'est pas faute de s'être battu", a expliqué le maire qui a multiplié les interventions auprès d'Envinet et obtenu gain de cause après 2 années d'attente. Cette déchèterie était, en effet, initialement prévue pour une ouverture en 2016.

1 Pour l'heure, seuls les particuliers peuvent accéder aux services de cette déchèterie. Pour cela, il leur faut, au préalable, obtenir une carte d'accès en déposant une demande d'inscription directement à la déchèterie ou par mail sur envinet@agglo-casa.fr

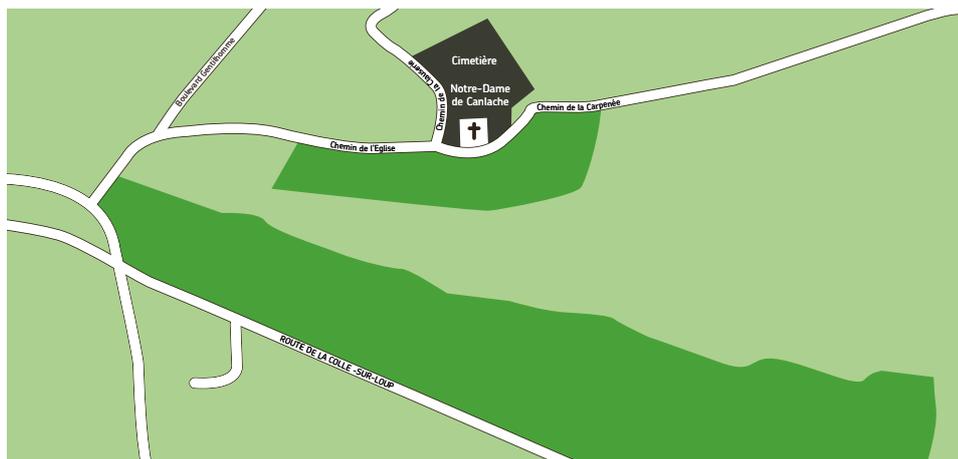
Les cartes d'accès sont identiques à l'ensemble des déchèteries de la CASA.

2 Horaires d'ouverture au public :
- Du lundi au samedi
De 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
Tél. 04 92 60 03 78
Toutes les informations sur www.envinet.fr/Demande de badge



Protection du socle de Notre-Dame de Canlache : votre avis nous intéresse

Michel Rossi a sollicité le propriétaire d'un terrain situé en contrebas de l'église Notre-Dame pour une mise à disposition de deux vastes étendues vertes (2,8 hectares au total) afin de protéger et préserver le "socle" de l'église et les bords de Miaine. Un grand merci au propriétaire qui a bien voulu accepter ! La municipalité lance une consultation afin de recueillir vos suggestions concernant les aménagements et l'utilisation que l'on pourrait imaginer sur cet espace de notre belle campagne. Faites parvenir vos idées en utilisant le coupon-réponse ci-après ou par mail à : mairie@ville-roquefort-les-pins.fr. D'avance merci pour votre implication.



Socle de Notre Dame de Canlache - VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Nom Prénom

Adresse

Tél/Mail

Vos suggestions :

.....

.....

.....

Coupon-réponse à compléter et retourner à : Hôtel de Ville - Place Antoine Merle - 06330 Roquefort-les-Pins